

Etat Civil

Avis de décès :

Le 15 octobre 2015 est décédée à l'âge de 57 ans, Monsieur Guy CLIQUENNOIS.

Information

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées a autorisé Monsieur Jean MARTZLOFF à procéder à une opération de prospection-inventaire sous le n°406/2015 du 1er janvier au 31 décembre 2016 sur les communes d'Orniac, Sauliac, Blars, Lentillac et Lauzes.

Ces recherches seront effectuées sous la surveillance du conservateur Régional de l'archéologie qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Calendrier

PAGE 4

Dimanche 23 : 18 h retraite aux flambeaux suivie d'une célébration religieuse à 18h30 puis d'une dégustation de vin chaud.

Jeudi 31 décembre : Réveillon déguisé organisé par le comité des fêtes.

Jeudi 31 décembre : Saint Sylvestre à la table des trois ânes.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, le Conseil Communautaire s'est engagé à organiser une large concertation avec les habitants durant toute la durée de la phase d'étude.

C'est pourquoi, nous tenons à votre disposition en Mairie, un cahier de concertation sur lequel vous pourrez consigner vos souhaits et vos attentes par rapport aux orientations d'urbanisme à mettre en

œuvre sur le territoire.

Ces informations seront étudiées au moment d'effectuer des choix.

Un projet particulier ne pourra entraver l'intérêt général, la collectivité restera donc seule décisionnaire des grandes orientations à mettre en place.

Nous vous attendons nombreux pour exprimer vos vœux et vos souhaits sur ce cahier.

Le SYMICTOM VOUS INFORME

Voici la liste des communes dotées de points de collecte :

Le SYMICTOM a passé une convention avec le Relais 82 afin d'implanter des containers de collecte de dons de vêtements, de chaussures, de linge de maison et accessoires. 11 containers ont été rajoutés portant ainsi à 18 le nombre de containers à textiles sur notre territoire.

Rocamadour l'Hospitalet
le Vigan secours populaire
Dégagnac
Payrignac
Montfaucon
Cazals
Frayssinet le Gélat
Salviac déchetterie
Salviac supérette
Le Vigan l'église
Labastide-Murat carrefour
Labastide-Murat déchetterie
Loupiac déchetterie
Montcléra déchetterie
Gourdon déchetterie
Gourdon rue Aristide Briand
Gourdon intermarché
St Germain déchetterie



La gazette Blarsoise



2015

4EME TRIMESTRE

MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

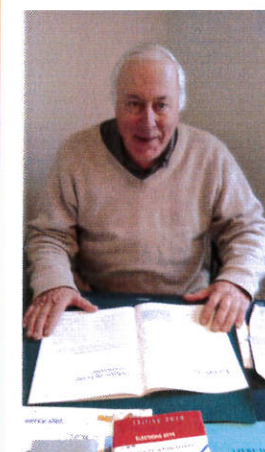
46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

Le Mot du Maire



2015 a été une année difficile pour notre pays. Nous avons vécu au mois de janvier les événements de Charlie Hebdo et nous terminons cette année avec le vote de l'état d'urgence suite aux attentats de Paris.

Cette situation, génératrice de stress concerne tout le monde, plus particulièrement ceux d'entre nous qui ont de la famille et des amis qui vivent dans la capitale.

Durant cette année, vos élus ne sont pas restés inactifs car il fallait concrétiser toutes les actions entreprises.

Malgré un budget de plus en plus serré, c'est en défendant âprement nos intérêts dans les différentes commissions de la Communauté de Communes que nous avons pu voir nos projets aboutir notamment au niveau de la voirie.

En effet cette année, la Communauté de Commune a investi 48000 € pour la création et l'entretien des voies sur la commune de Blars.

Nous avons réussi à rendre notre salle des fêtes opérationnelle pour la fête du village en obtenant notre agrément et notre autorisation d'ouverture au public le 06 août 2015. Tout n'est pas parfait, il reste encore quelques petits travaux à réaliser qui sont demandés par la commission de sécurité ainsi que quelques investissements en matériel pour améliorer le confort de la salle et l'aménagement de la cuisine.

Je profite de cette tribune qui m'est offerte pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2016 soit pour notre village un très bon cru.

La petite boîte qui peut sauver une vie

La Communauté de Communes du Causse de Labastide Murat a mis en place pour les personnes de **plus de 60 ans ou en situation d'isolement, de handicap ou personnes fragiles** un kit qui peut sauver une vie. Ces petites boîtes seront distribuées prochainement par les conseillers Municipaux avec une notice explicative.

Avec la petite boîte qui peut sauver la vie, en cas **d'intervention médicale d'urgence à domicile**, les secouristes disposeront de toutes les informations nécessaires à **une prise en charge rapide et efficace**.

Vous pouvez également venir la retirer à la mairie aux heures d'ouverture.

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- La petite boîte qui peut sauver une vie
- On répare les dégâts
- Vœux du Maire.
- La crèche fait peau neuve.
- Entretien de la commune.
- Concours de la plus grosse citrouille.
- Problématique des containers dans les cimetières.
- Etat civil
- Calendrier
- Information
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Le SYMICTOM vous informe.

On répare les dégâts !...

Suite aux intempéries du 31 août 2015, la municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour la remise en service des voies communales.

Un dossier sinistre a été ouvert auprès de Groupama qui a pris en charge la remise en état des toitures des édifices communaux : Eglise, salle des fêtes, Mairie. Tous ces travaux seront effectués courant janvier 2016 par l'entreprise Vincent ALBAGNAC.

Les dégâts provoqués en août, par de jeunes footballeurs en herbe sur le mur d'enceinte de la Mairie ont été réparés en ce début de mois de décembre par l'entreprise JOUGLET, travaux financés par l'assurance adverse.



Vœux 2016

Le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux de la nouvelle année le 09 janvier 2016 à 18h30 à la salle des fêtes.

A cette occasion, vous pourrez découvrir le nouveau site internet de la commune.

L'association Tous Ensemble Bougeons fera un petit spectacle pour cette occasion.

Nous profiterons de ce moment de rencontre pour échanger autour d'un verre de l'amitié.

La crèche fait peau neuve.



Pour animer les fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal a décidé de faire la crèche dans l'église.

Pour réaliser ce projet, il était nécessaire de rénover les personnages qui, au fil du temps étaient dans un triste état.

C'est avec le concours de Mme et Mr SEMEZIS qu'ils ont retrouvé leur éclat et une nouvelle jeunesse permettant ainsi de réaliser une très jolie crèche de Noël.

Pour que chacun puisse en profiter, l'église sera ouverte tous les jours de 9 heures à 20 heures à compter du 15 décembre jusqu'au 06 janvier 2016.

Une retraite aux flambeaux qui partira de la place du village vers l'église est organisée le

mercredi 23 décembre à 18 heures. Elle sera suivie d'une célébration religieuse par le Diacre Jean Esquieu à 18h30 et d'un vin chaud servi à la salle des fêtes.



Entretien de la commune

Comme vous l'avez certainement remarqué, la Municipalité, malgré des restrictions budgétaires, a fait un effort particulier pour entretenir le village : voirie (chemin vieux, route des places, route du mas de Vinel), débroussaillage des chemins, entretien des espaces verts et du cimetière.

Nous savons que l'on peut toujours faire mieux mais tous ces travaux ont un coût non négligeable.

Nous espérons que pour 2016, nos budgets nous permettront de reconduire nos efforts sur ces travaux d'entretien.

Concours de la plus grosse citrouille de Blars

Le 31 octobre dernier se déroulait la remise des récompenses du concours de la plus grosse citrouille de Blars, organisé par les associations « Les Créations du Causse » et « Tous ensemble Bougeons ».

14 personnes étaient inscrites et chacune d'entre elle a gagné une récompense.

1er prix : Christophe LOMPECH 19 kg

2ème prix : Céline BORNES 17,3 kg

3ème prix : Georgette LASFARGUE S 17,100 kg

Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Problématique des containers dans les cimetières

Le Président du SYMICTOM vient de nous faire part des difficultés rencontrées par ses services pour la collecte des containers dans les cimetières.

En effet, ces containers sont très souvent remplis de terre et le poids du bac ne permet pas aux agents de procéder à la collecte pour des raisons techniques.

De plus, la terre et les fleurs fanées ne sont pas destinées à être collectées en ordures ménagères dont le coût de traitement est de 130 € la tonne.

Pour le syndicat, il est dommageable de payer pour le traitement de terre et de fleurs fanées. La terre peut servir par ailleurs et les fleurs fanées sont destinées au compostage.

Suite à une réunion les membres du bureau du SYMICTOM décident par délibération à 58 voix pour et 1 abstention :

- De maintenir au 1er trimestre les containers déjà en place.
- De demander aux communes de prendre les dispositions nécessaires afin de faire respecter les consignes relatives aux dépôts dans les containers, édictés par le SYMICTOM.

- **Qu'en cas de non respect des règles, les agents de collecte ne procéderont pas à la collecte des containers et ces derniers seront définitivement retirés du cimetière après information faite au Maire.**

C'est ainsi que le Maire et son Conseil demandent à chacun de faire un effort particulier dans le tri des déchets pour éviter des sanctions préjudiciables à l'ensemble des habitants du village.

